

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BE – BS

Chargé d'intervention de remplacement ou de
raccordement (normes NF C 18-510)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.
PUBLIC CONCERNE	Les non-électriciens qui effectuent des interventions de remplacement ou de raccordement sur des ouvrages électriques en exploitation.
PRE-REQUIS	Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels le stagiaire doit intervenir.
MODALITES D'ORGANISATION EFFECTIF DUREE DE LA FORMATION DELAI D'ACCES	Effectif : de 5 à 10 participants Durée : 7 heures, soit 1 jour, 08H.30 - 12H.00 et 13H.30 - 17H.00 Délai d'accès : 24 heures minimum
LIEU DE FORMATION	MAGER PRO – 1 Impasse du Marraud – 10600 Barberey-Saint-Sulpice MAGER PRO – 6 rue Rieg – ZI Farman – 51100 REIMS OU Chez le client
MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mises en situation pratique, ✓ Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un recueil de prescriptions de sécurité d'ordre électrique destiné aux non-électriciens (Option).
PROFIL DU/DES FORMATEUR(S)	Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations. Le formateur est désigné en fonction des plannings.
MOYENS TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle, ✓ Livret relatif à la catégorie ou à la formation, ✓ Site d'évolution (intérieur ou extérieur)
MODALITES D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique, <ul style="list-style-type: none"> □ Correction et évaluation avec les stagiaires, □ Réponse aux questions. ✓ Au regard du contrôle de connaissances et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation au niveau BS BE manœuvre – essai – mesurage - vérification. ✓ Recyclage préconisé tous les trois ans.
TARIF	✓ Nous consulter
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
CONTACT	✓ Service administratif : 03.25.73.58.85

CONTENU DE LA FORMATION



✓ Théorie et mise en situation pratique

Référence réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010.

Module tronc commun

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module intervention de remplacement et de raccordement (BS)

- Les limites de l'habilitation BS
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- La mise en sécurité d'un circuit électrique
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- La procédure de remplacement
- La procédure de raccordement

Module manœuvres en basse tension (BE manœuvre) et HTA (HE manœuvre)

- Les matériels électriques des domaines basse et très basse tension dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre et de l'habilitation HE Manœuvre
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres